

l'assaut; et ce n'est généralement qu'après avoir fait mes dernières dispositions (de mon bagage littéraire, bien compris, et il est mince) que je l'ose, que j'ose m'essayer, pour me servir de l'expression de l'auteur récent de la *littérature canadienne*, que j'ose m'essayer dans nos revues hebdomadaires.

Maintenant, comment voulez-vous que la littérature prenne de l'essor, de la consistance en Canada? Comment espérer avoir un jour, nous aussi, nos gloires, nos génies, nos aigles, nos académies, notre temple littéraire? hé! ce ne serait plus, assurément, avec l'esprit hostile qui nous possède, le temple de l'ordre et du travail intellectuel; ce serait un second Janus qui, au lieu d'être l'arbitre de la guerre, serait l'autre de la chicane, toujours ouvert aux critiques mordantes, aux injures, aux invectives, aux dédains mesurés des envieux et des jaloux. On devrait punir l'envie et la jalousie ici comme on punissait l'ingratitude chez les Romains. Et l'on s'étonne quelquefois que le homme de lettres soient si rares en Canada. Certes c'est déjà un miracle qu'il y en ait quelques-uns.

Un jeune homme est pauvre, et c'est la règle générale ici; (si la pauvreté est une vertu, nous sommes presque tous sauvés, nous autres Canadiens); il a mille raisons pour ne pas commettre quelques essais littéraires. Sous le point de vue pécuniaire il n'y gagne rien. Car ici littérateurs et poètes sont tous deux nés besaciers et armés du bâton symbolique de la misère; tous deux sont également destinés, par une fatalité que nous nous sommes faite nous-mêmes, à vivre et à mourir en besacier, dans un grenier à foin ou sur une botte de paille.— Belle carrière!

Que l'on me comprenne bien: je n'ai nullement la prétention de soutenir ici que la critique littéraire soit un fléau pour les Lettres. Non, point du tout. Certes, je me hâte de le dire, la critique est absolument nécessaire, indispensable, essentielle même. Tous tant que nous sommes nous avons besoin d'être corrigés, redressés, repris, nous avons tous besoin de passer par l'alambic d'une correction sévère, impartiale, inflexible, sensée, judicieuse; mais le moins que l'on puisse espérer, c'est que cette correction soit bienveillante, douce, tendre, je pourrais dire paternelle. On doit critiquer une œuvre avec la même sollicitude et la même délicatesse que le maître, le magister, le professeur prend à corriger son élève. En est-il ainsi? On critique ici comme si l'on se battait en duel: on dirait que l'on veut diviser son adversaire en quatre. Oui, critiquer ici, c'est mordre, c'est ridiculiser, c'est écraser sous le sarcasme et sous l'ironie, c'est lacérer, harceler, mutiler, terrasser, pulvériser, confondre quelqu'un! Puis ceci fait, l'on se dit d'une air paternel: "J'ai accompli mon devoir, ma conscience est tranquille. La Grammaire, les Belles-Lettres, la Rhétorique, les règles, l'art, si odieusement outragés, ont été noblement vengés; le coupable a été puni!" Et chose surprenante, ceux qui se portent ainsi en vengeurs de l'art, en défenseurs intrépides des règles et de la discipline littéraires ne sont pas toujours les plus purs, oh! que non.

J'ai parlé de la critique, c'est-à-dire de cette critique envieuse, jalouse, outrée, hostile que l'on exerce ici; je l'ai signalée comme un danger éminent, fatal pour notre littérature. Malheureusement ce danger n'est pas le seul. No lettres en courent un autre non moins éminent, et non moins fatal, ce danger c'est le *mercantilisme*. Oh! le *mercantilisme*! voilà encore une plaie mortelle pour notre littérature; voilà un abîme qui s'agrandit, qui s'élargit, qui se creuse chaque jour pour recevoir tout ce qui peut nous rester de génies et de talents littéraires. Assurément, je n'oserais pas dire ici que le commerce est une mauvaise chose, pernicieuse et funeste à la société; que le commerce peut conduire les hommes à leur ruine, à leur perte, à la dissolution et dislocation sociale. Non! mais je suis prêt à soutenir que l'esprit mercantile, poussé à l'extrême, conduit les sociétés au grossier et au burlesque matérialisme, qu'il dégoûte des choses intellectuelles, qu'il fait mépriser les arts et les belles et grandes œuvres de l'intelligence pour attacher l'homme à un ballot de marchandises. C'est ce qui arrivera peut-être ici. Que l'on protège le commerce, car nous en avons un impérieux besoin ici, mais que l'on protège aussi la littérature qui n'est plus une industrie comme le commerce, mais un art, et peut-être le plus beau, le plus grand, le plus noble et le plus sublime des arts. Au reste, l'un et l'autre ne se repoussent pas dans l'essence, si ce n'est en Canada où ils semblent être en antagonisme.

Oh! se dit le riche commerçant, le grand spéculateur, le gros marchand possesseur de gros magasins acquis souvent à la faveur de cinq à six banqueroutes, oh! quelle navrante, quelle inénarrable infortune pour quelqu'un qui a des propensions aux Lettres. Si on ne le dit pas, on le prouve par ses actes. Un jeune homme pourrait-il se distinguer dans les lettres, en a-t-il donné quelques preuves, le marchand dira encore de ce pauvre jeune misérable: voilà un jeune homme de grands talents, doué de facultés hors ligne; c'est une belle âme, une noble et grande intelligence, avec qui l'on aurait pu faire quelque chose dans le commerce; mais quel malheur! quel dommage! il ne faut plus y penser, il est devenu impossible, impraticable, il est perdu irrémédiablement, il est quelque peu détraqué, lunatique, halluciné; il s'est adonné à la littérature. Oh! mais quel crime! quelle abomination! quelle infamie! quelle ignominie! quelle calamité! *et cetera, et cetera.*

Hélas! il y a bien des maladies dans le monde, il y a bien des espèces d'épidémie; le corps humain offre quelquefois le spectacle de bien des horreurs, de bien des laideurs dégoûtantes, de navrantes difformités. Cependant rien n'est comparable à la maladie, à la fièvre, au malaise, à cette espèce de chancre qui ronge et dévore à cette heure les sociétés de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Mourir de phthisie, d'épilepsie, de lienterie et de toutes les maladies dont le célèbre Purgon de Molière menaçait son crédule patient; mourir des fièvres jaunes, du tétanos, du choléra, du la peste, mourir de toutes les morts connues et inconnues jusqu'ici, c'est toujours triste, toujours lamentable. Mais ce qui est plus triste, plus navrant, plus lamentable encore c'est de voir les sociétés actuelles et notre cher Canada s'étioier languir, périliter, défailir, chanceler, c'est de les voir mourir de *Comptabilité*. Et ce n'est pas là la moins terrible des maladies, et la moins pénible des morts. Ce sont, hélas! des signes visibles du déclin rapide, de la décadence profonde du règne de l'intelligence, qui s'en va et recule sensiblement devant les conquêtes grandissantes et journalières de la matière et de la marchandise.

Que de belles et grandes intelligences, que de beaux génies languissent, s'atrophient, se ruinent, se tuent dans l'atmosphère pesante, rétrécie, morbide des bureaux de commerce et meurent du travail automatique et monotone de l'addition et de la soustraction. L'addition et la soustraction! voilà la manie du jour. Pour les créanciers, c'est l'addition et la multiplication; pour les débiteurs, c'est la soustraction et la division; pour les banque-

rotiers, c'est la règle d'équation et de proportion. Mais écrire mais s'instruire, mais étudier la philosophie, les arts, les sciences. Ouais! toutes ces choses, balles naguères, sont des vieilleries, d'insignifiants hochets aujourd'hui, et l'on est arrivé à un point où l'homme, ayant à choisir entre une œuvre littéraire et un gros livre de compte, n'hésiterait pas à opter pour ce dernier. Je l'ai dit: si l'on continue à vouloir donner au chiffre, à la règle arithmétique la prédominance sur l'idée et la phrase; si l'on préfère aux rayons remplis d'une riche bibliothèque les compartiments de rubanerie, de tapisserie et de soierie d'un magasin, alors le commerce, qui nous aura fait vivre jusqu'ici en s'aidant des autres industries, nous fera aussi mourir.

Voilà le mal; voici le remède: Ayons de bons, de savants, d'experts, d'habiles commerçants, c'est magnifique. Ayons aussi des littérateurs et des hommes de science et encourageons les derniers aussi bien que les premiers. Que l'on marche de pair. Que l'on fasse un pacte tacite, une espèce de traité de réciprocité, que l'on proclame le libre-échange entre commerçants et hommes de Lettres, car la protection serait préjudiciable, attendu que les produits ne sont pas du tout de même nature et que pour cela la concurrence n'est guère possible; que l'on troque marchandises contre bouquins, contre pamphlets, contre romans et tout ce qui fait vivre l'homme de plume; que toutes les professions, arts, métiers, industries vivent fraternellement, se soutiennent et s'entraident réciproquement, mutuellement et nous verrons alors avec plaisir disparaître ces nuées de désoeuvrés et de déclassés, et tous ces dévoués qu'on rencontre dans les professions, qui, pour avoir manqué leur vocation, sont déplacés, inutiles, souvent nuisibles, plus souvent encore entièrement nuls, et ne vivent plus que de la vie végétative, et qui vous donnent le spleen rien qu'à les voir.

Je m'arrête ici, je m'aperçois qu'en voulant causer, j'ai philosophé. Que voulez-vous! Il faut suivre le courant des idées, comme les ruisseaux suivent leurs cours, comme la vague suit la vague. Voilà pourquoi il peut se faire que cette causerie soit un peu décousue, un peu tortueuse. Au reste, on peut causer de tout, même des choses les plus sérieuses; et si quelquefois ce que l'on dit n'est pas toujours sérieux, c'est toujours un mérite que celui d'avoir voulu l'être.

ED. COUILLARD.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 23.—Un projet a été présenté, aujourd'hui, à l'Assemblée. Ce projet est signé par M. Gambetta, Ledru-Rollin, Challemel-Latour et Barodet et demande la dissolution de l'Assemblée.

Paris, 24.—Une députation de royalistes doit se rendre bientôt auprès du Comte de Chambord et faire une dernière tentative en faveur de la restauration de la monarchie.

Paris, 27.—Aujourd'hui, à l'assemblée, M. de Lorgeril, monarchiste, a demandé qu'un vote fut donné le premier juillet pour décider de la forme du futur gouvernement de la France. Il a déclaré qu'il était impossible d'élaborer la constitution jusqu'à ce que la question de monarchie ou de république fut réglée. La question devint brûlante, et les débats les plus vifs eurent lieu.

M. de Kerdel et le duc de Broglie se prononcèrent contre la demande précitée et elle fut rejetée par une division de 330 contre 250.

Paris, 29.—L'Assemblée s'est ajournée, hier, au 10 mai.

Paris, 29.—Il est rumeur que Rochefort et Paschal Grousset se sont enfuis de la Nouvelle-Calédonie, en Australie.

ESPAGNE.

Bayonne, 23.—Les autorités françaises ont fait conduire le curé de Santa Cruz à la frontière.

Bayonne, 24.—Les carlistes lancent des bombes incendiaires dans la ville de Bilbao. On dit que plusieurs rues sont en flammes.

Après la dernière bataille livrée en face de la ville, les troupes royalistes sont parvenues à s'emparer du faubourg Albia, sur la rive gauche de la rivière.

Bayonne, 25.—Les carlistes, sous le commandement du général Seballo, ont culbuté les forces républicaines, sous le commandement du Colonel Rouille, à Tordera. On dit que les républicains ont perdu 300 hommes tués et un grand nombre de blessés.

Madrid, 26.—Un combat acharné a été livré aujourd'hui sous les murs de Bilbao. Hier, les troupes républicaines, sous le commandement du général Serrano ont attaqué les carlistes dès six heures du matin. Mais les royalistes leur ont vaillamment résisté toute la journée, la lutte ne finit qu'à la nuit tombante. Les républicains ont campé la nuit sur le terrain occupé le matin par les carlistes; ils ont perdu 470 hommes tués; on ignore les pertes des carlistes.

Madrid, 27.—Le combat engagé devant Bilbao entre les troupes républicaines et carlistes a duré toute la journée d'hier. Sur le soir, les troupes nationales avaient l'avantage et le maréchal Serrano télégraphie au ministre de la guerre qu'il a délogé les carlistes de plusieurs de leurs places fortes et qu'il s'est emparé de quelques batteries.

Bayonne, 27.—Une dépêche mande que les carlistes réclament la victoire contre Serrano durant les deux jours de combats devant Bilbao.

Madrid, 27.—Le maréchal Serrano télégraphie que les pertes qu'il a faites dans le dernier engagement avec les carlistes s'élèvent à 188 hommes tués ou blessés, qu'il s'est maintenu dans les positions qu'il a prises à l'ennemi.

Les carlistes sont tout massés près du bourg de Pedro Abanto. Il a renoncé pour le moment à s'emparer de cette place forte. Il attendra que le mouvement maintenant fait par l'aile droite soit complété.

Madrid, 28.—Le maréchal Serrano a réussi à élever le fort de Pedro Abanto aux carlistes.

Madrid, 29.—Les troupes carlistes, sous le commandement du général Santos, ont été défaites par les troupes républicaines dans la province de Valence. Ils ont perdu 80 hommes blessés et deux cents prisonniers.

Lors de la bataille livrée devant Bilbao, le général Pedro de Rivero a été blessé, ainsi que le général Lema.

ANGLETERRE.

Londres, 23.—Le *Morning Post* dit qu'il est probable que le général Wolseley recevra le grade de major-général et une pension de \$7,500 par année.

Londres, 23.—Aujourd'hui est l'anniversaire du couronnement de Victor Emmanuel, et cet anniversaire est célébré par toute l'Italie.

Le Pape a donné à entendre que l'archevêque Manning et neuf autres archevêques seront nommés cardinaux au prochain consistoire.

Londres, 23.—Plus de dix mille personnes ont assisté, aujourd'hui, à Portsmouth, au débarquement des Highlanders. Plusieurs accidents ont eu lieu.

On croit savoir que la reine a ordonné une revue sur le Hyde Park des troupes qui ont pris part à l'expédition contre les Ashantis et qui sont de retour.

Londres, 24.—Lundi prochain, Sa Majesté passera en revue, à Windsor, les soldats de l'expédition envoyée contre les Ashantis.

M. Disraeli a consenti à recevoir la députation composée de soixante-et-dix députés irlandais, qui demandent la mise en liberté des prisonniers féniens. Ils espèrent recevoir une réponse favorable.

Londres, 26.—A une assemblée des principaux députés irlandais il a été unanimement résolu de presser la question du "Home Rule," bien que M. Butts n'ait pas réussi à faire adopter son amendement.

Londres, 26.—Le navire *Himalaya* est arrivé à Portsmouth de la Côte d'Or ayant à son bord la brigade des carabiniers et des marins royaux.

Londres, 27.—Une dépêche spéciale au *Standard* mande que la condition du Prince de Bismarck donne lieu à de sérieuses craintes.

Le *Times* contient une dépêche de Madrid, annonçant que le maréchal Serrano a renouvelé l'attaque devant la ville de Bilbao, à cinq heures, hier matin; dans l'après-midi, le maréchal télégraphiait à Madrid qu'il rencontrait une résistance opiniâtre de la part des Carlistes, mais que les avantages étaient en sa faveur.

Le *Daily Telegraph* annonce que les dépouilles mortelles de Livingstone sont parties d'Aden pour l'Angleterre.

Une dépêche de Vienne annonce que l'Empereur François Joseph se rendra à Naples, où il doit rencontrer le roi d'Italie et l'accompagner à Turin.

Londres, 27.—Sur interpellation présentée au gouvernement par M. Anderson concernant les féniens emprisonnés et demandant si le gouvernement avait l'intention de remettre en liberté les seize prisonniers irlandais actuellement sous verrous, M. Cross a répondu au nom du gouvernement que les coupables subissaient une juste punition et que le gouvernement n'avait pas l'intention de s'opposer à l'exécution de leur sentence.

ALLEMAGNE.

Berlin, 29.—Le parlement allemand s'est ajourné au mois d'avril.

ITALIE.

Rome, 29.—La Chambre s'est ajournée au 14 avril.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DU CANADA DEPUIS 1792 JUSQU'A 1867, PAR JOSEPH A. CHAGNON, Av.

PREMIER PARLEMENT, 1ÈRE SESSION.

Ce fut le 17 septembre 1792 que s'ouvrit à Québec, la première session du premier parlement canadien.

Trente-deux années de luttes persévérantes, d'efforts continus avaient forcé l'Angleterre à octroyer aux Canadiens la Constitution de 1791. C'était le quatrième mode ou essai de gouvernement depuis la session.

Sanctionné le 10 juin par Georges III, promulgué le 18 novembre par le lieutenant-gouverneur Clarke, et devenu la constitution du pays le 26 décembre 1791, cet acte divisait la province de Québec en deux provinces, celle du Haut-Canada et celle du Bas-Canada. Il donnait à chacune d'elles une assemblée et un conseil législatifs. Le conseil législatif du Haut-Canada devait se composer de pas moins de huit membres, et celui du Bas-Canada de pas moins de quinze. Les conseillers étaient nommés à vie par le gouverneur.

La clause 17 de l'acte donnait au Haut-Canada une chambre d'assemblée de seize membres, et au Bas-Canada, une de cinquante députés élus par le peuple.

C'est l'acte constitutionnel de 1791 qui nous a régis jusqu'à l'union 1841.

La population des deux Canada était alors d'environ cent trente mille habitants, dont dix mille haut-canadiens.

Le 9 mai 1792, le Bas-Canada fut divisé par une proclamation du lieutenant-gouverneur, en vingt-et-un comtés: Gaspé, Cornwallis, Devon, Hartford, Dorchester, Buckinghamshire, Richelieu, Bedford, Surrey, Kent, Huntingdon, York, Montréal, Effingham, Leinster, Warwick, St. Maurice, Hampshire, Québec, Northumberland et Orléans.

A l'exception de Gaspé, Bedford et Orléans, chacun de ces comtés envoyait deux représentants à l'assemblée législative. Les élections générales eurent lieu en juin et furent chaudement contestées.

Quoique la population anglaise ne fut alors en Bas-Canada que de neuf à dix mille, cependant seize membres d'origine anglaise furent élus par les Canadiens-Français.

C'était une preuve évidente de leur loyauté.

J. A. Panet, vieil et éminent avocat de Québec, fut élu orateur de l'assemblée par 28 contre 18. Pas un Anglais ne vota pour lui.

Le quorum de la Chambre, après une vive discussion, fut d'abord fixé à trente-six membres, y compris l'orateur; puis plus tard, pendant la même session, réduit à vingt-six, puis à la session suivante à dix-huit.

De violents débats eurent lieu à propos des langues française et anglaise.

M. Richardson, membre pour le quartier-est de Montréal alla jusqu'à proposer que le texte anglais des statuts serait seul regardé comme texte légal.

Ces débats, qui faillirent rompre la bonne harmonie qui régnait entre les députés, se terminèrent par l'adoption de résolutions en vertu desquelles tout acte présenté en langue française devrait être traduit en langue anglaise, et vice versa. Les statuts furent, en conséquence, rédigés dans les deux langues, les deux textes en regard.

Le 26 février, le lieutenant-gouverneur adressa un message à la Chambre, lui recommandant la question de l'éducation.

Il n'existait, à cette époque, que deux collèges dans tout le Bas-Canada, celui de Québec et celui de Montréal. L'éducation n'avait pour échos que quelques curés et instituteurs nomades. Les citoyens de Québec présentèrent à la chambre une requête exposant que les Jésuites, après l'abolition de leur ordre par Clément XIV, avaient offert leurs biens pour l'édu-